



PRINCIPES DE SELECTION 2026

EQUIPE DE FRANCE ROLLER COURSE

MAJ 12 mars 2026

Fédération
Française **Roller**
& **Skateboard**



Fédération Française de Roller et Skateboard

6 Bd Président Franklin Roosevelt - CS 11742 - 33080 Bordeaux Cedex

Tel : +33(0)5 56 33 65 65 - contact@ffroller-skateboard.com - www.ffroller-skateboard.com - Siret : 378 467 864 000 39

Table des matières

1. Introduction	3
2. Conditions administratives pour participer aux sélections équipe de France	4
3. Comité de sélection	4
4. Sélection équipe de France Roller Course Cadets	4
4.1 Compétition de référence	4
4.2 Compétitions de sélection	4
4.3 Processus de sélection	4
4.4 Diffusion des sélections nominatives	5
5. Sélection équipe de France Roller Course Jeunes	5
5.1 Compétition de référence	5
5.2 Compétitions de sélection	5
5.3 Processus de sélection	5
5.4 Diffusion des sélections nominatives	5
6. Sélection équipe de France Roller Course Juniors	6
6.1 Compétitions internationales	6
6.2 Compétitions de sélection	6
6.2.1 Compétitions obligatoires	6
6.2.2 Compétitions ou actions complémentaires pour les championnats d'Europe	6
6.2.3 Compétitions ou actions complémentaires pour les championnats du Monde	6
6.3 Processus de sélection	7
6.4 Diffusion des sélections nominatives	7
7. Sélection équipe de France Roller Course Senior	7
7.1 Compétitions internationales	7
7.2 Compétitions de sélection	7
7.2.1 Compétitions obligatoires	7
7.2.2 Compétitions ou actions complémentaires pour les championnats d'Europe	8
7.2.3 Compétitions ou actions complémentaires pour les championnats du Monde	8
7.3 Processus de sélection	8
7.4 Diffusion des sélections nominatives	8
8. Calendrier prévisionnel des stages et des compétitions en Équipe de France	9
9. Sélection équipe de France Roller Course Master	9
9.1 Compétitions internationales	9

9.2 Compétitions de sélection.....	9
9.2.1 Compétition obligatoire	9
9.2.2 Compétitions complémentaires pour les championnats d'Europe.....	9
9.3 Processus de sélection.....	10
9.4 Diffusion des sélections nominatives	10

1. Introduction

Lors des Championnats du monde Séniors 2025, l'équipe de France s'est classée 5^e nation, confirmant sa présence régulière parmi les meilleures nations internationales.

Chez les hommes, l'équipe de France a obtenu une médaille d'argent sur la course à points piste et d'une médaille de bronze sur le relais piste par équipe.

Chez les femmes, les performances ont été particulièrement remarquables, avec quatre patineuses médaillées en individuel. L'équipe de France a notamment décroché une médaille d'or sur la course à points route, une médaille d'argent sur le 100 m, ainsi que quatre médailles de bronze sur le 200 m, le tour, et les courses à élimination piste et route. Une médaille de bronze sur le relais piste par équipe est venue compléter ce bilan.

Lors des Championnats du monde Juniors 2025, la France s'est classée 9^e au classement des nations.

Chez les hommes, aucune médaille n'a été obtenue.

Chez les femmes, une patineuse s'est distinguée en individuel avec une médaille d'argent sur la course à élimination route, ainsi que deux médailles de bronze sur la course à points route et l'élimination piste.

Au regard de ces résultats 2025, les objectifs sportifs fixés pour la saison à venir, lors des Championnats du monde, sont les suivants :

- Séniors – Hommes :
 - 1 titre et 1 médaille en sprint ;
 - 1 titre et 2 médailles en fond.
- Séniors – Femmes :
 - 1 titre et 1 médaille en sprint ;
 - 1 titre et 3 médailles en fond.
- Juniors – Hommes :
 - 1 médaille en sprint ;
 - 1 titre en fond.
- Juniors – Femmes :
 - 1 médaille en sprint ;
 - 1 titre et 2 médailles en fond.

Les Championnats du monde constituent la compétition de référence de la saison 2026 et le principal rendez-vous d'évaluation du niveau de performance collective et individuelle de l'équipe de France.

2. Conditions administratives pour participer aux sélections équipe de France

Pour être éligible à la sélection en Équipe de France, chaque sportif doit :

- Être titulaire d'une licence à la FFRS ;
- Respecter les règlements nationaux et internationaux en vigueur ;
- Signer la convention fédération / sportifs de haut niveau 2025-2028 pour les sportifs listés ou inscrits en structure reconnue dans la PPF ;
- Signer la charte de l'Équipe de France pour les sportifs non listés.

3. Comité de sélection

Le comité de sélection est composé de cinq personnes :

- Le Directeur Technique National (DTN) ou son représentant ;
- Le(s) chargé(s) de mission performance ;
- Le Directeur de l'Équipe de France ou le responsable technique de la discipline ;
- Le président de la commission patinage de vitesse ou son représentant.

4. Sélection équipe de France Roller Course Cadets

4.1 Compétition de référence

Pour la catégorie Cadets, la compétition de référence est la course internationale Track série à Zandvoorde (Belgique), qui se déroulera du 13 au 16 août 2026.

4.2 Compétitions de sélection

Pour prétendre à une sélection, la participation aux compétitions suivantes est obligatoire :

- Championnat de France route du 23 au 25 mai 2026 et championnat de France piste du 3 au 5 juillet 2026.
- Participation à au moins 2 Coupes de France de Roller de Vitesse sur 4 (Valence d'Agén, Landévant, Saint-Pierre-lès-Elbeuf ou Coulaines).

4.3 Processus de sélection

Une sélection maximale de 6 athlètes (filles et garçons confondus) sera établie de la manière suivante.

Le responsable de la discipline en lien avec les chargés de mission performance établit et propose au comité de sélection la liste nominative des sportifs pressentis, en s'appuyant sur le règlement de sélection en vigueur, préalablement validé. Cette proposition repose sur une analyse objective des résultats sportifs obtenus lors des compétitions de sélection, mais également lors des stages, ainsi que sur la capacité du sportif à contribuer à la performance collective de l'équipe.

Le comité de sélection examine cette proposition au regard des critères définis et veille au respect de l'équité de traitement des sportifs ainsi qu'à la cohérence globale du collectif. À l'issue de cette réunion, le Directeur Technique National établit la liste définitive des sélections nominatives.

Dans un objectif de performance de l'équipe de France, le Directeur Technique National se réserve la possibilité d'arrêter une sélection nominative différente de celle issue du présent processus. Il peut également ajuster les effectifs, à la hausse ou à la baisse, en fonction du niveau et de la densité des catégories, ainsi que des résultats individuels observés au cours du programme d'actions.

4.4 Diffusion des sélections nominatives

Les sélections nominatives seront diffusées sur le site internet de la fédération.

5. Sélection équipe de France Roller Course Jeunes

5.1 Compétition de référence

Pour la catégorie Jeunes, la compétition de référence est le championnat d'Europe qui se déroulera en Italie à Cardano al Campo du 19 au 26 Juillet 2026.

5.2 Compétitions de sélection

Pour prétendre à une sélection, la participation aux compétitions suivantes est obligatoire :

- Championnats de France route du 23 au 25 mai 2026 ;
- Championnats de France piste (non sélectif) du 3 au 5 juillet 2026 ;
- Coupe de France de Roller de Vitesse de Coulaines les 20 et 21 juin 2026 ;
- Participation à au moins 2 Coupes de France de Roller de Vitesse parmi celles de Valence d'Agen (4, 5 et 6 avril 2026), Landévant (les 9 et 10 mai 2026) ou Saint-Pierre-lès-Elbeuf (les 13 et 14 juin 2026).

5.3 Processus de sélection

Le responsable de la discipline en lien avec les chargés de mission performance établit et propose au comité de sélection la liste nominative des sportifs pressentis, en s'appuyant sur le règlement de sélection en vigueur, préalablement validé. Cette proposition repose sur une analyse objective des résultats sportifs obtenus lors des compétitions de sélection, mais également lors des stages, ainsi que sur la capacité du sportif à contribuer à la performance collective de l'équipe.

Le comité de sélection examine cette proposition au regard des critères définis et veille au respect de l'équité de traitement des sportifs ainsi qu'à la cohérence globale du collectif. À l'issue de cette réunion, le Directeur Technique National établit la liste définitive des sélections nominatives.

Dans un objectif de performance de l'équipe de France, le Directeur Technique National se réserve la possibilité d'arrêter une sélection nominative différente de celle issue du présent processus. Il peut également ajuster les effectifs, à la hausse ou à la baisse, en fonction du niveau et de la densité des catégories, ainsi que des résultats individuels observés au cours du programme d'actions.

5.4 Diffusion des sélections nominatives

Les sélections nominatives seront diffusées entre le 22 et le 26 juin 2026 sur le site internet de la fédération.

6. Sélection équipe de France Roller Course Juniors

6.1 Compétitions internationales

Pour la catégorie Juniors, les compétitions internationales de référence retenues sont le championnat d'Europe qui se déroulera en Italie à Cardano al Campo du 19 au 26 Juillet 2026 ainsi que le championnat du monde qui se tiendra au Paraguay à Asuncion du 10 au 18 octobre 2026.

6.2 Compétitions de sélection

Pour prétendre à une sélection aux championnats d'Europe et aux Championnats du Monde, la participation aux compétitions suivantes est obligatoire. Cette liste est complétée par des compétitions dont la participation reste facultative mais peut compléter l'avis du responsable de la discipline pour une proposition à une sélection.

6.2.1 Compétitions obligatoires

- Championnats de France route du 23 au 25 mai 2026 ;
- Championnats de France piste (non sélectif) du 3 au 5 juillet 2026 ;
- La Coupe de France de Roller de Vitesse de Coulaines les 20 et 21 juin 2026 ;
- Participation à au moins 2 Coupes de France de Roller de Vitesse parmi celles de Valence d'Agen (4, 5 et 6 avril 2026), Landévant (les 9 et 10 mai 2026) ou Saint-Pierre-lès-Elbeuf (les 13 et 14 juin 2026).
- Pour les marathons : Championnat de France Marathon le 25 mai 2026 (obligatoire) et Marathon de Rennes sur roulettes le 31 mai 2026 ou Marathon de Lyon le 7 juin 2026 (Lugdunum Roller Contest) au choix.

6.2.2 Compétitions ou actions complémentaires pour les championnats d'Europe

- Les Coupes de France Roller de Vitesse facultatives ;
- Les compétitions telles que les Track Séries, Europa Cup, World Inline Cup, World Skate Marathon Tour ;
- Un stage de préparation pourra compléter le processus de sélection si le sélectionneur en estime le besoin.

6.2.3 Compétitions ou actions complémentaires pour les championnats du Monde

- Les Coupes de France de Roller de Vitesse facultatives ;
- Les compétitions telles que les Track Séries, Europa Cup, World Inline Cup, World Skate Marathon Tour ;
- Les résultats des sportifs lors des championnats d'Europe ;
- Le stage de préparation des Championnats du Monde.

6.3 Processus de sélection

Le responsable de la discipline en lien avec les chargés de mission performance établit et propose au comité de sélection la liste nominative des sportifs pressentis, en s'appuyant sur le règlement de sélection en vigueur, préalablement validé. Cette proposition repose sur une analyse objective des résultats sportifs obtenus lors des compétitions de sélection, mais également lors des stages, ainsi que sur la capacité du sportif à contribuer à la performance collective de l'équipe.

Le comité de sélection examine cette proposition au regard des critères définis et veille au respect de l'équité de traitement des sportifs ainsi qu'à la cohérence globale du collectif. À l'issue de cette réunion, le Directeur Technique National établit la liste définitive des sélections nominatives.

Dans un objectif de performance de l'équipe de France, le Directeur Technique National se réserve la possibilité d'arrêter une sélection nominative différente de celle issue du présent processus. Il peut également ajuster les effectifs, à la hausse ou à la baisse, en fonction du niveau et de la densité des catégories, ainsi que des résultats individuels observés au cours du programme d'actions.

6.4 Diffusion des sélections nominatives

Les sélections nominatives pour les championnats d'Europe seront diffusées début juillet sur le site internet de la Fédération.

Les sélections nominatives pour les championnats du Monde seront diffusées sur le site internet de la Fédération après les championnats d'Europe ou si besoin après un stage de sélection courant août.

7. Sélection équipe de France Roller Course Sénior

7.1 Compétitions internationales

Pour la catégorie Sénior, les compétitions internationales de référence retenues sont le championnat d'Europe qui se déroulera en Italie à Cardano al Campo du 19 au 26 Juillet 2026 ainsi que le championnat du Monde qui se tiendra au Paraguay à Asuncion du 10 au 18 octobre 2026.

7.2 Compétitions de sélection

Pour prétendre à une sélection aux championnats d'Europe et aux Championnats du Monde, la participation aux compétitions suivantes est obligatoire. Cette liste est complétée par des compétitions dont la participation reste facultative mais peut compléter l'avis du responsable de la discipline pour une proposition à une sélection.

7.2.1 Compétitions obligatoires

- Championnats de France route du 23 au 25 mai 2026 ;
- Championnats de France piste (non sélectif) du 3 au 5 juillet 2026 ;
- La Coupe de France de Roller de Vitesse de Saint Pierre-lès-Elbeufs les 13 et 14 juin 2026 ;
- Participation à au moins une Coupe de France de Roller de Vitesse parmi celles de Valence d'Agén (4, 5 et 6 avril 2026), Landévant (les 9 et 10 mai 2026) ou Coulaines les 20 et 21 juin 2026.

Fédération Française de Roller et Skateboard

6 Bd Président Franklin Roosevelt - CS 11742 - 33080 Bordeaux Cedex

Tel : +33(0)5 56 33 65 65 - contact@ffroller-skateboard.com - www.ffroller-skateboard.com - Siret : 378 467 864 000 39

- Pour les marathons : Championnat de France Marathon le 25 mai 2026 (obligatoire) et Marathon de Rennes sur roulettes le 31 mai 2026 ou Marathon de Lyon le 7 juin 2026 (Lugdunum Roller Contest) au choix.

7.2.2 Compétitions ou actions complémentaires pour les championnats d'Europe

- Les Coupes de France Roller de Vitesse facultatives ;
- Les compétitions telles que les Track Séries, Europa Cup, World Inline Cup, World Skate Marathon Tour ;
- Un stage de préparation pourra compléter le processus de sélection si le sélectionneur en estime le besoin.

7.2.3 Compétitions ou actions complémentaires pour les championnats du Monde

- Les Coupes de France de Roller de Vitesse facultatives ;
- Les compétitions telles que les Track Séries, Europa Cup, World Inline Cup, World Skate Marathon Tour ;
- Les résultats des sportifs lors des championnats d'Europe ;
- Le stage de préparation des Championnats du Monde.

7.3 Processus de sélection

Le responsable de la discipline en lien avec les chargés de missions performance de la discipline établit et propose au comité de sélection la liste nominative des sportifs pressentis, en s'appuyant sur le règlement de sélection en vigueur, préalablement validé. Cette proposition repose sur une analyse objective des résultats sportifs obtenus lors des compétitions de sélection, mais également lors des stages, ainsi que sur la capacité du sportif à contribuer à la performance collective de l'équipe.

Le comité de sélection examine cette proposition au regard des critères définis et veille au respect de l'équité de traitement des sportifs ainsi qu'à la cohérence globale du collectif. À l'issue de cette réunion, le Directeur Technique National établit la liste définitive des sélections nominatives.

Dans un objectif de performance de l'équipe de France, le Directeur Technique National se réserve la possibilité d'arrêter une sélection nominative différente de celle issue du présent processus. Il peut également ajuster les effectifs, à la hausse ou à la baisse, en fonction du niveau et de la densité des catégories, ainsi que des résultats individuels observés au cours du programme d'actions.

7.4 Diffusion des sélections nominatives

Les sélections nominatives pour les championnats d'Europe seront diffusées début juillet sur le site internet de la fédération.

Les sélections nominatives pour les championnats du Monde seront diffusées sur le site internet de la Fédération après les championnats d'Europe ou si besoin après un stage de sélection courant août.

8. Calendrier prévisionnel des stages et des compétitions en Équipe de France

- **Stages pour les catégories Juniors et Seniors** (indicatif, susceptible d'être ajusté ou annulé) :
 - Stage de préparation et potentiellement de sélection pour les Championnats d'Europe du 25 au 30 juin 2026.
 - Stage de préparation et potentiellement de sélection pour les Championnats du Monde du 18 au 23 août 2026.
 - Stage de préparation final pour les Championnats du Monde du 16 au 22 septembre 2026.
- **Championnats d'Europe en Italie à Cardano al Campo du 19 au 26 Juillet 2026 (Jeunes, Juniors et Séniors)**
- **Course internationale "Track série" Flanders grand Prix à Zandvoorde (Belgique), du 13 au 16 août 2026 (Cadets).**
- **Marathon des Jeux méditerranéens à Taranto en Italie, le 28 août 2026 (Séniors) :**
 - Sélection de **3 athlètes hommes et 3 athlètes femmes**, basée sur les résultats des marathons obligatoires, des épreuves de la World Inline Cup, du World Marathon Tour et des Championnats d'Europe.
- **Championnats du monde à Asunción au Paraguay du 10 au 18 octobre 2026 (Juniors et Séniors).**

9. Sélection équipe de France Roller Course Master

9.1 Compétitions internationales

Pour la catégorie Master, la compétition internationale de référence retenue est le championnat d'Europe qui se déroulera en Suisse à Thun le 5 septembre 2026.

9.2 Compétitions de sélection

Pour prétendre à une sélection aux championnats d'Europe Master, la participation aux compétitions suivantes est obligatoire. Cette liste est complétée par des compétitions dont la participation reste facultative mais peut compléter l'avis de la sélectionneuse Master pour une proposition à une sélection.

9.2.1 Compétition obligatoire

- Championnat de France Marathon le 25 mai 2026 à Launac.

9.2.2 Compétitions complémentaires pour les championnats d'Europe

- Marathon de Rennes sur roulettes le 31 mai 2026.
- Marathon de Lyon le 7 juin 2026 (Lugdunum Roller Contest).

9.3 Processus de sélection

Les catégories Master ont évolué pour cette saison 2025-2026 :

- Master 30 (30-34),
- Master 35 (35-39),
- Master 40 (40-44),
- Master 45 (45-49),
- Master 50 (50-54),
- Master 55 (55-59),
- Master 60 (60-64),
- Master 65 (65-69),
- Master 70 (70-74),
- Master 75 (75 et plus).

Pour les compétitions, il doit y avoir au moins 6 patineurs engagés dans la catégorie. Si ce n'est pas le cas, les catégories sont regroupées par décennie (30-39, 40-49, 50-59, 60-69, 70+).

Une sélection maximale de 3 athlètes par catégorie (avec un maximum de 25 patineurs au total, hommes et femmes confondus) sera établie de la manière suivante.

La sélectionneuse Master, en lien avec le responsable de la discipline et les chargés de missions performance de la discipline, établit et propose au comité de sélection la liste nominative des sportifs pressentis, en s'appuyant sur le règlement de sélection en vigueur, préalablement validé. Cette proposition repose sur une analyse objective des résultats sportifs obtenus lors des compétitions de sélection, ainsi que sur la capacité du sportif à contribuer à la performance collective de l'équipe.

Le comité de sélection examine cette proposition au regard des critères définis et veille au respect de l'équité de traitement des sportifs ainsi qu'à la cohérence globale du collectif. À l'issue de cette réunion, le Directeur Technique National établit la liste définitive des sélections nominatives.

Dans un objectif de performance de l'équipe de France, le Directeur Technique National se réserve la possibilité d'arrêter une sélection nominative différente de celle issue du présent processus. Il peut également ajuster les effectifs, à la hausse ou à la baisse, en fonction du niveau et de la densité des catégories, ainsi que des résultats individuels observés au cours du programme d'actions.

9.4 Diffusion des sélections nominatives

Les sélections nominatives pour les championnats d'Europe Master seront diffusées début août sur le site internet de la fédération.